

## **Projet pilote de prêts pour la *Reconnaissance et la mise à niveau des compétences acquises à l'étranger***

**L'Ordre des géologues ne gère aucunement ce projet; veuillez contacter l'ACEM directement. Vous trouverez de plus amples informations en suivant ce lien: <http://www.acemcreditcommunautaire.qc.ca/fr/rmce>.**

Un projet pilote de prêts pour la *Reconnaissance et la mise à niveau des compétences acquises à l'étranger* (RMCE) a été mis en place par l'ACEM, avec le soutien financier du gouvernement fédéral (Emploi et Développement social Canada). L'ACEM est un organisme à but non lucratif qui gère un fonds communautaire d'emprunt sur le territoire de l'île de Montréal et dont l'objectif est de combattre la pauvreté.

Le projet pilote de prêts, auquel collabore le Mouvement Desjardins, est destiné aux immigrants au Canada depuis 10 ans ou moins, citoyens canadiens, résidents permanents ou réfugiés acceptés qui sont formés à l'étranger et qui souhaitent, entre autres, exercer une profession réglementée, telle que la profession de géologue.

Le prêt vise le paiement des frais multiples découlant d'une démarche de reconnaissance des compétences, dont les frais de scolarité pour les formations de courte durée (2 ans ou moins), la formation linguistique, l'évaluation des qualifications professionnelles, la cotisation à un ordre professionnel, l'achat de matériel et fournitures liés à la formation et l'allocation de subsistance pendant la période de formation.

Le projet pilote est offert pour l'instant dans la région de Montréal, de la Capitale-Nationale, de la Ville de Lévis ainsi que dans celle des Laurentides.